



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE MÉDECINE**

CONSEIL DE FACULTE

Professeur  
Jean-Louis Carpentier  
Doyen de la Faculté de  
Médecine  
Centre médical Universitaire

Genève, le 25 avril 2007/JAR/cj

Monsieur le Doyen,

Par la présente, je vous informe que le Conseil de Faculté, après mise en consultation de l'avant-projet de Loi sur l'Université à l'ensemble des membres de la Faculté, s'est réuni en séance extraordinaire le 23 avril 2007 pour en débattre et pour décision des modifications à apporter par vote à main levée.

Ensuite, un rapport a été établi et une mise en circulation a été faite, dans un premier aux membres du Conseil de Faculté et dans un second temps à l'ensemble de la communauté de la Faculté de Médecine pour commentaire.

Vous trouverez ce document finalisé et approuvé par l'ensemble de la Faculté en pièce jointe.

En vous remerciant de bien vouloir prendre note de ce qui précède, je vous prie de croire, Monsieur le Doyen, à l'expression de ma considération distinguée.

Dr Jacques-André Romand  
Chargé de cours  
Président du Conseil de Faculté

Annexe mentionnée